
Adresse de l'agent national de la commune de Muret (Haute-Garonne) qui témoigne de l'esprit public et annonce que la société populaire a fait l'envoi de deux charrettes chargées d'effets pour les frères d'armes, lors de la séance du 17 germinal an II (6 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national de la commune de Muret (Haute-Garonne) qui témoigne de l'esprit public et annonce que la société populaire a fait l'envoi de deux charrettes chargées d'effets pour les frères d'armes, lors de la séance du 17 germinal an II (6 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 222;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29137_t1_0222_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

sublime, commande tous les succès. Dis à la Convention nationale que nous fabriquons de la poudre, du fer, de l'acier et des armes pour nos frères et nos enfants qui combattent les tyrans dans les armées; que nous leur envoyons nos grains et nos vêtements, et que si, par impossible, ils n'étaient pas victorieux, nous irions tous leur aider à vaincre, ou mourir avec eux.

Dis à la sainte Montagne de lancer avec impétuosité la foudre qui doit frapper ces nouveaux conspirateurs, ces vils intrigants qui, sous le voile du patriotisme, cachent les vices des esclaves, l'âme des royalistes, et voudraient faire dominer le parti de l'étranger pour anéantir la Liberté. Dis-lui que, fermement attachés à l'unité, à l'indivisibilité de la République, les fiers habitans du Jura ne s'insurgeront jamais qu'à la voix de la sainte Montagne, pour écraser les traîtres, terrasser les ennemis du peuple et livrer à la vengeance des lois les nouveaux factieux qui voudraient s'opposer au gouvernement républicain. Dis-lui que nous applaudissons à tous les décrets révolutionnaires, particulièrement à ceux qui frappent les gens suspects, à celui qui consacre les dépouilles des ennemis de la Révolution au soulagement des pauvres sans-culottes, à ceux qui déterminent les secours accordés aux parents des défenseurs de la Patrie, à celui qui appelle à la liberté les habitans du nouveau monde. Enfin, dis à tes collègues de conserver toute leur énergie, de ne quitter la Sainte Montagne que quand l'indépendance et la liberté des Français auront triomphé de tous leurs ennemis, et qu'une paix digne du peuple libre se présentera pour le bonheur des hommes.

Nous apprenons à l'instant les nombreux dangers, les écueils profonds qui t'entourent. Fière de ta mission auguste, forte de la confiance d'un grand peuple, arme-toi de nouveau de la massue dont tu te servis contre le fédéralisme, contre la faction girondine, frappe indistinctement tous les traîtres quels qu'ils soient et, dut-il ne rester que dix hommes dans la Convention nationale, que les législateurs des Français soient vertueux et incorruptibles! »

COMBETTE, BOUFRON, EPIARD, GRENIER, SEYKUT, PORTIER, JEUNET, J. LE FEUILLAT, FOREST, NONET, MURALLIET, BEDELLEY, CHARNIER, ROY, IANTIS, VILLET fils, J. D. CALLEIR, NICOD, DUTHIER, FAUCONNIER, SEFLER, DELAUNAI, RÉMOND, D. ÉTIÉVANT, Philibert GIRARD, VILLES, LHOMINY, C. B. VANDELLE, ÉTIENNE (*lieut. invalide*), Hubert OUTHIER, J. J. FOURNIER, FRAGNÉE, ROUSSET, B. FAIVRE, FÉLIX, MASSEY, JEANNEREZ, DECIZE, GAINENIS, CHARBAVISE, PARIS, SOYE, LOSMIER, GRÉS fils, BELLEVILLE, VANNIER (*brig. de g^{de}*), S. J. GIROD, D. EPAILLE, MONNIER, CLÉE, CASSAD, P. BERGERET, OUTTIER, DUSSON, CLONIAUD, GUITTON, H. CHORNOS, VOUTHIER, GERBET, BULLETT, LHOMME, PORTIER, VOLAND, Denis MERLIN, JACQUE, CHORTON, J. RONDOT, J. P. RÉMOND, VUILLOT, FRANÇOIS, F. LOMIER, PROST, FRANÇOIS aîné, GENET, LOMIER, N. BERTHET (*présid.*), T. DAUPHIN (*secrét.*). LOUIS (*secrét.*).

19

L'agent national de la commune de Muret, département de Haute-Garonne, apprend à la Convention nationale que l'esprit public fait

de grand progrès dans ce pays; on n'y connoît plus d'autre culte que celui de la raison et de la vertu, les cloches et l'argenterie des églises ont été envoyées à leur véritable destination; il invite la Convention à rester à son poste; il annonce aussi, que la société populaire de cette commune a fait l'envoi de deux charrettes chargées d'effets, à nos frères d'armes qui sont à Puicerda, tels que roupes, bas, chemises, souliers, etc. (1).

[Muret, 10 vent. II] (2).

« Citoyens représentans,

Je m'empresse de vous apprendre que l'esprit public a fait des progrès si étonnans, que nous n'avons plus de prêtres dans cette commune; aussi nous ne connoissons plus d'autre religion que celle de la vertu et d'autre culte que celui de la raison. A notre exemple, les autres communes de ce district se sont presque toutes délivrées de ce reste impur de brigands qu'enfantèrent la superstition et la cupidité; aussi les braves sans-culottes des divers cantons se sont-ils à leur tour empressés d'apporter à l'administration toute l'argenterie de leurs ci-devant églises, ainsi que tous autres ornemens qui jusqu'ici n'avoient servi qu'à mieux les tromper. Tout cela, réuni au salpêtre que nous fabriquons ici, précipitera sans doute la ruine des tyrans. Quant à vous, citoyens représentans, je vous invite, au nom de tous les sans-culottes nos collègues, de rester inébranlables à votre poste, et de ne descendre de la Montagne qu'après avoir imité Jupiter qui n'abandonna sa foudre que lorsqu'il eut écrasé tous les titans. S. et F. »

Alexis SÈVÈNE (*agent nat.*).

P. S. — Je vous annonce encore qu'il y a quelques jours que la Société populaire de cette commune a fait directement l'envoi de deux charrettes chargées d'effets à nos frères d'armes qui sont à Puicerda, tels que : roupes, bas, chemises, souliers, etc. Le cavalier jacobin qu'elle a monté, armé et équipé va partir au premier jour pour se rendre à Auch.

20

Le conseil-général de la commune de Cany adresse à la Convention nationale des félicitations sur la découverte et la punition des derniers traîtres qui, sous le voile du patriotisme, voulaient tuer la liberté. Courage, législateurs, disent les membres du conseil général! continuez de parcourir avec la même énergie votre glorieuse carrière; soyez toujours dignes du peuple, il le sera de vous.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Cany, 12 germ. II] (4).

« Citoyens représentans,

La liberté vient de remporter de nouveaux triomphes. Encore une fois vous avez sauvé

(1) P.V., XXXV, 20. Bⁱⁿ, 30 germ. (suppl^t).

(2) C 297, pl. 1023, p. 3.

(3) P.V., XXXV, 20. Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 348.

(4) C 258, pl. 1039, p. 6.